



Profiter plusieurs fois d'une offre en ligne

Par Ruben

Bonjour,

Est ce légal de passer des commandes sur un site internet avec plusieurs comptes dont les adresses e-mails sont différentes pour profiter d'une offre promotionnelle plusieurs fois, si le site ne bloque pas cette possibilité.

Par Isadore

Bonjour,

Si vous n'utilisez pas de fausse identité, et que les conditions liées à l'offre ne l'interdisent pas (mention du type "limité à une seule utilisation par foyer"), c'est permis.

En cas de doute demandez au commerçant.